

CONVOCACTION

Date : 10 décembre 2024

Affichée le : 10 décembre 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 29
Votants : 37
Pouvoirs : 8
Absent : 2

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

24 décembre 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme HAMADOUC
Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. KA
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

51 Demande d'agrément pour la nomination du poste de direction de la Grange à Musique

■ Rapport de présentation :

Yesim SAVAS, Adjointe

Conformément au texte en vigueur et aux conditions requises aux fins d'obtention d'un agrément pour la nomination d'un dirigeant, le maire doit solliciter l'agrément au préalable pour la nomination du poste de direction de la Grange à Musique de Creil (Scène de musiques actuelles).

La ville de Creil a mis en œuvre la procédure de sélection assurant l'égalité des traitements des candidats comportant :

- Appel à public à candidature, préparé en concertation avec les partenaires,
- Pré-sélection des candidats en concertation avec les différents partenaires sur la base des lettres de candidature aboutissant à une liste restreinte et paritaire (2 candidats),
- Elaboration d'un projet artistique et culturel de la structure par les candidats,
- Jury composé d'hommes et de femmes représentants les différents partenaires (DRAC, Région, Département, Ville de Creil),
- Validation de la proposition du jury par le Maire.

Un procès-verbal du déroulé de recrutement sera dressé et envoyé au même moment que la demande d'agrément au ministère de la Culture.

■ Le conseil municipal :

Vu l'article 5 du décret 2017-432 relatif aux labels,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29
Vu l'avis de la commission « Culture et Patrimoine Historique » du 20 novembre 2024
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 24/12/2024
ID : 060-216001743-20241223-51DEL_CM161224-DE



■ **Vote**

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'autoriser le Maire à demander l'agrément auprès du ministère de la Culture pour la nomination d'un dirigeant au poste de direction de la Grange à Musiques (Scènes de Musiques Actuelles).

CREIL, le **23 DEC. 2024**
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER


Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ASSO
Chargée du Projet de Territoire



Madame Jessica ELONGUERT


La secrétaire de séance